



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation préoccupante de la situation sécuritaire en Guadeloupe

Question écrite n° 16038

Texte de la question

M. Christian Baptiste attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la dégradation particulièrement préoccupante de la situation sécuritaire en Guadeloupe. Depuis plusieurs années, l'archipel connaît une recrudescence des violences armées, des règlements de comptes et des trafics de stupéfiants, qui pèse lourdement sur le quotidien de la population. Les chiffres récemment communiqués sont particulièrement alarmants : 47 homicides ont été recensés en 2025, soit une hausse de plus de 31 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, les tentatives d'homicide sont passées de 191 à 237 faits, soit une augmentation de 24 %. Le taux d'homicide atteint désormais 11,5 pour 100 000 habitants en Guadeloupe, contre environ 1,5 pour 100 000 au niveau national. Derrière ces statistiques se trouvent des vies brisées, des familles endeuillées et une population confrontée à un sentiment d'insécurité durable. Les forces de l'ordre alertent par ailleurs sur la circulation croissante des armes à feu ainsi que sur l'enracinement de réseaux criminels profitant de la position stratégique de la Guadeloupe dans la Caraïbe pour développer des trafics internationaux. Magistrats, policiers et gendarmes dénoncent depuis plusieurs années l'emprise grandissante du narcotrafic dans l'archipel. À cet égard, il tient à saluer l'engagement des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement dans des conditions particulièrement difficiles afin d'assurer la sécurité des habitants. À cette situation déjà extrêmement préoccupante s'ajoute une tension croissante au sein de l'institution judiciaire et pénitentiaire. Le centre pénitentiaire de Baie-Mahault connaît une surpopulation chronique, avec un taux d'occupation ayant atteint 245 %, conduisant plus de 150 détenus à dormir sur des matelas au sol. Face à cette réalité, une réponse exclusivement répressive ne saurait suffire. La lutte contre la criminalité doit également s'appuyer sur des politiques ambitieuses de prévention, d'insertion de la jeunesse, de renforcement des moyens judiciaires et de coopération régionale dans la lutte contre les trafics internationaux. Ainsi, il lui demande quelles mesures supplémentaires et spécifiques il entend mettre en œuvre afin de lutter durablement contre les violences armées et l'emprise du narcotrafic en Guadeloupe, de renforcer les moyens humains et matériels alloués aux forces de sécurité et à la justice et d'offrir à la jeunesse guadeloupéenne des perspectives alternatives aux économies criminelles.

Données clés

Auteur : [M. Christian Baptiste](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16038

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5385